

GLOBAL X

par Mirae Asset

FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS

(AUPARAVANT, FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS)

(HAB : TSX)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE | 30 JUIN 2024

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	5
Faits saillants de nature financière	10
Rendement passé	13
Sommaire du portefeuille de placements	14

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	16
--	-----------

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière	17
États du résultat global	18
États de l'évolution de la situation financière	19
États des flux de trésorerie	20
Tableau des placements	21
Notes afférentes aux états financiers	32

Message du chef de la direction

Nous n'en sommes qu'à la moitié de 2024 et cette année est déjà l'une des plus importantes et des plus marquantes de notre histoire.

Après avoir annoncé publiquement notre intention de procéder au début du mois de mars au repositionnement de la marque, nous avons terminé le processus de changement de nom de Horizons ETFs pour celui de Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** ») le 1^{er} mai 2024.

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant au delà de 100 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui a plus de 800 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés.

Par ailleurs, notre gamme de FNB – l'une des plus importantes et des plus anciennes au Canada – continue de se négocier selon les symboles et les mandats initiaux, tandis que les fonds de la marque Horizons portent maintenant le nom de Global X. Une autre décision prise en tenant compte des intérêts de nos investisseurs.

Cette année et dans les années à venir, nous demeurons déterminés à aider les Canadiens à s'y retrouver dans les tendances émergentes qui façonnent les marchés et à en tirer parti, tout en offrant des solutions de placement et une expérience client exceptionnelles.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2024. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (FNB) et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

En mai, nous avons lancé le plus grand nombre de fonds de notre histoire, soit 17 nouveaux FNB.

En partenariat avec les principaux fournisseurs d'indices mondiaux, notamment Nasdaq, S&P et MSCI, nous avons élargi notre gamme de FNB d'actions essentiels, qui offre une exposition aux indices de référence à faible coût, avec 15 nouveaux FNB, y compris des stratégies de superposition d'options d'achat couvertes innovantes et à faible effet de levier. Notre gamme élargie de FNB d'actions essentiels vise à permettre aux Canadiens d'investir comme ils le veulent, qu'ils recherchent un plus grand potentiel de revenu, un potentiel de croissance accru ou les deux.

Sur le plan thématique, les mandats des nouveaux FNB lancés ont porté sur la révolution émergente de l'IA, par l'entremise du FNB Global X Indice intelligence artificielle et technologie (« **AIGO** »), et sur les géants mondiaux d'aujourd'hui, par l'entremise du FNB Global X Indice Top 10 d'actions de valeurs sûres en innovation (« **TTTX** »).

Beaucoup d'autres lancements intéressants sont envisagés pour 2024, et je serai ravi de vous communiquer d'autres détails sous peu.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de notre nouvelle marque est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation » et nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB Global X Actif obligations de sociétés (auparavant, FNB Horizons Actif obligations de sociétés) (« HAB » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers intermédiaires non audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Le sous-conseiller du FNB, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque supérieurs à ceux des indices d'obligations de sociétés gérés passivement. Lorsque le sous-conseiller croit que les taux d'intérêt augmenteront, il pourrait choisir des titres dont les échéances sont plus courtes et lorsqu'il croit que les taux d'intérêt diminueront, il pourrait choisir des titres dont les durées sont plus longues.

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour le FNB.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Afin de gérer la liquidité du portefeuille, le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une de ses provinces ou d'un de ses territoires, ou émis ou garantis par le gouvernement des États-Unis.

HAB peut, à l'occasion, utiliser des instruments dérivés, y compris des contrats à terme standardisés et des swaps sur défaillance de crédit, pour gérer la durée, le risque de crédit, le rendement du portefeuille et le risque lié au marché. HAB peut également utiliser des instruments dérivés pour gérer le risque de change.

HAB peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Plus particulièrement, le placement doit être conforme à l'objectif de placement de HAB, ou nécessaire pour l'atteindre. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

HAB peut conclure des opérations de prêt de titres dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HAB en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : faible.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document). **Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.**

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 30 juin 2024, les parts du FNB ont affiché un rendement de 1,38 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch Canada Corporate Bond (l'« indice ») a dégagé un rendement de 1,32 % pour la même période.

L'indice suit le rendement des titres d'emprunt garantis et titrisés de sociétés de première qualité libellés en dollars canadiens qui sont émis sur le marché intérieur du Canada.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Revue générale du marché

Au cours du premier semestre de 2024, les rendements obligataires nord-américains ont augmenté et la courbe de rendement s'est accentuée au cours des trois premiers mois de l'exercice. Aux États-Unis, l'économie a été résiliente et l'inflation est demeurée élevée. Le ralentissement de la croissance mondiale et l'inflation ont renforcé la perception selon laquelle les conditions financières étaient tendues et se répercutaient sur l'économie mondiale. Au cours de la dernière année, l'inflation globale aux États-Unis est passée de 5,2 % à 2,8 % et l'inflation fondamentale a reculé de 170 points de base pour s'établir à 3,2 %. À cette dynamique s'ajoutent le resserrement quantitatif en cours, la vigueur des salaires et l'augmentation de l'offre nette d'obligations d'État.

La Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour, le faisant passer de 5,00 % à 4,75 % en juin. Étant donné l'offre excédentaire dans l'économie canadienne et la baisse de l'inflation, la Banque du Canada a bon espoir de pouvoir atteindre sa cible d'inflation de 2 % au fil du temps. Par conséquent, le Conseil des gouverneurs de la Banque du Canada a déclaré que la politique monétaire n'avait plus besoin d'être aussi restrictive et a réduit son taux directeur de 25 points de base. L'inflation a reculé par rapport aux sommets de 2022 et l'ampleur des hausses de prix s'est amoindrie. Depuis le début de l'année, l'inflation globale est passée de 3,5 % à 2,9 % et l'inflation de base a reculé en moyenne de 70 points de base pour s'établir à 2,9 %. Toutefois, les investisseurs ont été déçus en juin par les données récentes sur l'inflation, laquelle a légèrement remonté après avoir diminué pendant quatre mois consécutifs. Le marché s'attend maintenant à ce que la Banque du Canada réduise seulement deux fois son taux en 2024 pour le ramener à 4,25 %, la prochaine baisse étant prévue en septembre. À un certain moment, les investisseurs s'attendaient à des réductions supplémentaires de 75 points de base avant la fin de l'année.

Les données économiques ont finalement commencé à signaler un ralentissement, ce qui montre que la politique monétaire restrictive contribue à modérer l'économie. Plus tard au deuxième trimestre, un atterrissage en douceur est devenu de plus en plus probable, situation nécessitant des baisses de taux d'intérêt avant la fin de l'année. La Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a cependant encore besoin d'autres indications que l'inflation diminue avant de commencer à assouplir sa politique monétaire. À la fin de mars, les investisseurs prévoient que la Fed réduirait son taux de 70 points de base en 2024 pour le ramener à 4,63 %, et la première baisse de 25 points de base était attendue au plus tard en juillet. À la fin du deuxième trimestre, on prévoyait des réductions de seulement 40 points de base pour l'année, la première baisse étant maintenant prévue en novembre. Au début du trimestre, le marché ne prévoyait qu'une seule baisse de taux vers la fin de l'année.

Revue du portefeuille

L'écart de rendement a été le principal facteur ayant contribué au rendement du FNB au cours de la période, le positionnement relatif à la détention et à la durée ayant également produit de bons résultats. La sélection des titres a favorisé le rendement, plus précisément en ce qui a trait aux titres du FNB dans les secteurs des services financiers, de l'énergie et de l'immobilier. Ce rendement a toutefois été légèrement contrebalancé par la sélection des titres du FNB dans le secteur des infrastructures.

L'écart de durée pondéré des obligations de sociétés a augmenté, passant de -0,18 à -0,08, le FNB demeurant prudent sur les écarts de taux en période de ralentissement économique. Sur le marché secondaire, HAB a vendu plusieurs titres qui avaient affiché de bons résultats et en a acheté d'autres qui étaient encore attrayants. Le marché primaire des sociétés a de nouveau été très actif, mais le sous-conseiller est demeuré très sélectif. Le FNB a fait l'acquisition des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la Banque TD, des titres de Wells Fargo, de Reliance, de la Fédération des Caisses Desjardins, de la Financière Sun Life, de Ford Fast, de Bell Canada, de Propriétés de Choix, de RioCan Real Estate, d'Eagle Canada Credit Card Trust, de Coastal Gas Link, des FPUNV de CIBC ainsi que des titres de BMW Canada Auto Trust, de la Banque Canadienne de l'Ouest et de Pembina Pipeline.

Le marché des obligations est demeuré dans une fourchette de négociation pendant la majeure partie du deuxième trimestre. Les taux ont fluctué à la hausse et à la baisse alors que les participants tentaient de déterminer le moment où les taux d'intérêt allaient baisser. Cette volatilité a donné au FNB l'occasion d'accroître et de réduire sa position à durée longue, ce qui a contribué à la performance.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Perspectives

La Banque du Canada a amorcé le processus d'assouplissement de la politique monétaire, et le sous-conseiller s'attend à ce que ce processus se poursuive en 2024 et en 2025. Cependant, le sous-conseiller ne s'attend pas à ce que la Banque du Canada réduise son taux à chaque réunion jusqu'à ce qu'elle atteigne un niveau neutre. Le sous-conseiller s'attend à ce que les mesures ne soient pas uniformes, puisque la résilience de l'économie et les risques continuent de peser sur les perspectives d'inflation. L'économie américaine a été plus résiliente que celle du Canada, mais elle commence aussi à montrer des signes d'affaiblissement qui mèneront éventuellement à une baisse des taux d'intérêt de la Fed. La politique restrictive donne des résultats dans les deux pays, mais les décalages sont longs et variables. Le sous-conseiller s'attend à une volatilité accrue des taux d'intérêt à mesure que le marché passe à des taux plus bas, ce qui devrait offrir des occasions en matière de négociation. L'offre élevée d'obligations et les événements géopolitiques contribueront également à ce contexte.

Les écarts de taux des obligations de première qualité sont proches des moyennes historiques à long terme. Le scénario de référence du sous-conseiller prévoit un atterrissage en douceur de l'économie, où l'économie au Canada affiche une croissance en deçà de son potentiel, mais ne tombe pas en récession, où l'inflation tend vers la cible en 2024 et en 2025 et où la Banque du Canada ramène les taux à un niveau neutre au cours de cette période. Les écarts de taux reflètent ce contexte; le FNB a une légère surpondération, mais a réduit son exposition au cours de la dernière année. Le sous-conseiller se concentre actuellement sur les secteurs de grande qualité ou sur les titres dont les écarts sont intéressants. La majeure partie de la surpondération se situe maintenant à l'extrémité à court terme de la courbe. Le sous-conseiller prévoit continuer de négocier activement les obligations de ce segment.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le FNB a généré un résultat global brut de 5 682 087 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à 11 566 494 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 1 012 724 \$ (1 091 549 \$ en 2023), dont une tranche de 7 630 \$ (40 323 \$ en 2023) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 6 225 852 \$ aux porteurs de parts (7 335 857 \$ en 2023).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Événements récents

Outre ceux indiqués ci-après, il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Changement de dénomination

Le 6 mars 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire de placements du FNB, a annoncé qu'il allait procéder à un changement de marque et adopter le nom de Global X Investments Canada Inc. en mai 2024. Le changement de dénomination ne devrait pas avoir d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire de placements demeurent les mêmes.

Changement de dénomination du FNB

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2024, le nom du FNB Horizons Actif obligations de sociétés a été changé pour FNB Global X Actif obligations de sociétés. Le changement de dénomination du FNB a été effectué pour refléter la marque Global X.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 12) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB de la présente période intermédiaire et des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des présents états financiers intermédiaires non audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Période ¹⁾	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net à l'ouverture de la période	9,93	9,55	11,03	11,50	10,96	10,47 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation						
Total des revenus	0,22	0,42	0,39	0,38	0,38	0,39
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,06)	(0,07)	(0,07)	(0,06)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	(0,01)	(0,22)	(0,21)	0,17	0,05	–
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	(0,04)	0,57	(1,28)	(0,71)	0,51	0,48
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,14	0,71	(1,16)	(0,23)	0,87	0,81
Distributions						
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,19)	(0,36)	(0,34)	(0,31)	(0,32)	(0,33)
À partir des gains en capital nets réalisés	–	–	–	(0,01)	–	–
Remboursement de capital	–	(0,03)	(0,04)	–	(0,02)	–
Total des distributions³⁾	(0,19)	(0,39)	(0,38)	(0,32)	(0,34)	(0,33)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	9,88	9,93	9,55	11,03	11,50	10,96 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Période ¹⁾	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative (en milliers)	335 533	324 613	328 577	460 399	611 305	561 841 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	33 965	32 688	34 408	41 751	53 144	51 284
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,61 %	0,59 %	0,60 %	0,59 %	0,59 %	0,59 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,62 %	0,62 %	0,61 %	0,61 %	0,61 %	0,60 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	31,63 %	73,06 %	40,62 %	36,98 %	27,58 %	57,69 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période	9,88	9,93	9,55	11,03	11,50	10,96 \$
Cours de clôture	9,89	9,90	9,61	11,04	11,51	10,94 \$

1. Les renseignements sont fournis au 30 juin 2024 et aux 31 décembre des exercices présentés.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.

3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. En général, les coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente des titres à revenu fixe sont intégrés au prix de ces transactions et ils ne sont donc pas inclus dans le ratio des frais de transaction.

5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-dessous présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

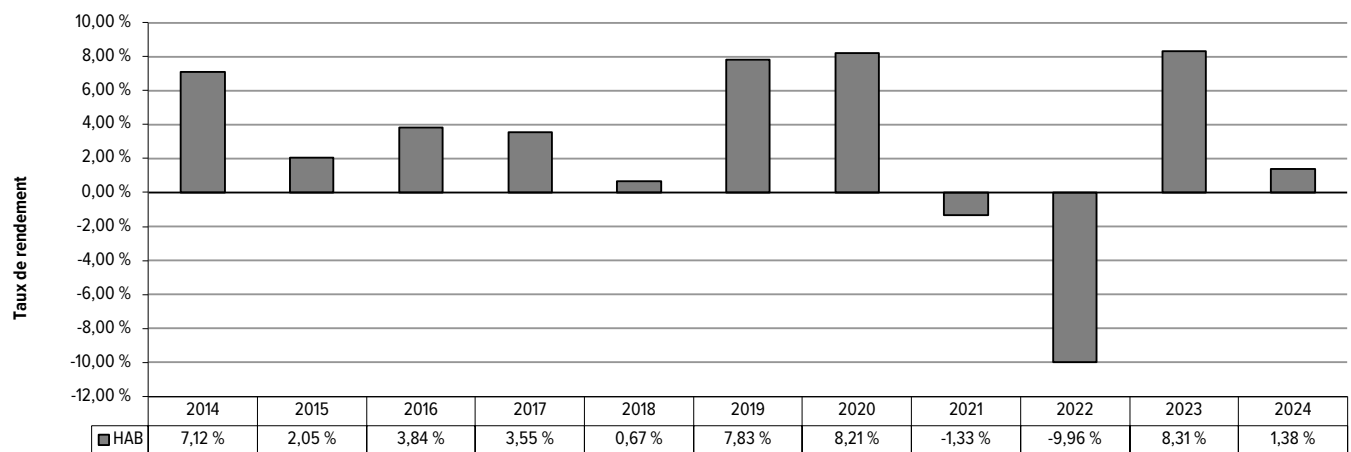
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
8 %	91 %	1 %

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 juillet 2010.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 30 juin 2024

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Titres à revenu fixe canadiens	319 078 752 \$	95,10 %
Titres à revenu fixe américains	12 117 324	3,61 %
Titres à revenu fixe mondiaux	1 785 566	0,53 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	666 394	0,20 %
Dépôts de couverture	1 629	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	1 883 232	0,56 %
	335 532 897 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Obligations de sociétés	318 577 469 \$	94,94 %
Obligations municipales	6 369 942	1,90 %
Titres adossés à des actifs	3 350 866	1,00 %
Obligations provinciales	1 679 937	0,50 %
Obligations convertibles	1 548 828	0,46 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	865 924	0,26 %
Obligations gouvernementales	588 676	0,18 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	666 394	0,20 %
Dépôts de couverture	1 629	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	1 883 232	0,56 %
	335 532 897 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2024

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
La Banque Toronto-Dominion	5,61 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,71 %
Banque de Montréal	4,60 %
Banque Royale du Canada	4,53 %
Rogers Communications Inc.	3,71 %
Bell Canada	3,38 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	3,03 %
Banque Nationale du Canada	2,97 %
Enbridge Inc.	2,90 %
Financière Sun Life Inc.	2,83 %
TransCanada PipeLines Ltd.	2,61 %
TELUS Corp.	2,30 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,08 %
Pembina Pipeline Corp.	1,93 %
Inter Pipeline Ltd.	1,92 %
SmartCentres REIT	1,56 %
Bank of America Corp.	1,48 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1,46 %
Fonds de placement immobilier Crombie	1,37 %
Hydro One Inc.	1,37 %
Fonds de placement immobilier RioCan	1,35 %
Les Compagnies Loblaw Ltée	1,28 %
CU Inc.	1,12 %
AltaGas Ltd.	1,09 %
Great-West Lifeco Inc.	1,06 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements représentent le total des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers intermédiaires non audités ci-joints du FNB Global X Actif obligations de sociétés (auparavant, FNB Horizons Actif obligations de sociétés) (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Ces états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du FNB n'ont pas examiné les présents états financiers.

Global X Investments Canada Inc., gestionnaire du FNB, nomme un auditeur indépendant qui a pour mission d'effectuer l'audit des états financiers annuels du FNB.

L'auditeur indépendant du FNB n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

	2024	2023
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	666 394 \$	1 333 451 \$
Placements (note 6)	332 981 642	322 129 275
Dépôts de couverture (note 11)	1 629	1 592
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	3 173 818	2 909 133
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	1 953 839	2 022
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	246 914	–
Actifs dérivés (note 3)	–	10 780
Total des actifs	339 024 236	326 386 253
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	156 702	154 078
Frais d'exploitation à payer	10 841	9 016
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	2 271 658	564 006
Distribution à payer	1 052 138	1 046 001
Total des passifs	3 491 339	1 773 101
Actif net	335 532 897 \$	324 613 152 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	33 964 939	32 687 524
Actif net par part	9,88 \$	9,93 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2024	2023
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	7 244 519	7 442 085 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	8 244	9 672
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(207 294)	(2 074 417)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(708)	(461)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(1 363 101)	6 189 221
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	282	394
	5 681 942	11 566 494
Charges (note 9)		
Frais de gestion	924 622	996 798
Honoraires d'audit	4 291	8 033
Honoraires du comité d'examen indépendant	373	127
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	43 863	50 148
Honoraires juridiques	275	4 309
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	17 531	16 798
Frais d'administration	15 743	15 336
Coûts de transaction	5 881	–
	1 012 579	1 091 549
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(7 630)	(40 323)
	1 005 094	1 051 226
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	4 676 993 \$	10 515 268 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,14 \$	0,29 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États de l'évolution de la situation financière (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2024	2023
Actif net à l'ouverture de la période	324 613 152 \$	328 577 475 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	4 676 993	10 515 268
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	29 172 592	86 192 300
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(16 727 790)	(41 613 425)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	23 802	22 959
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(6 225 852)	(7 335 857)
Actif net à la clôture de la période	335 532 897 \$	376 358 720 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	4 676 993 \$	10 515 268 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	207 294	2 074 417
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	(5 365)	15 378
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	1 363 101	(6 189 221)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	(275)	(382)
Achat de placements	(107 847 666)	(154 525 147)
Produit de la vente de placements	89 714 419	113 971 237
Dépôts de couverture	(37)	417 051
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(264 685)	(556 113)
Charges à payer	4 449	12 840
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	(12 151 772)	(34 264 672)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission de parts	23 151 222	71 910 275
Montant versé au rachat de parts	(5 470 869)	(31 408 660)
Distributions versées aux porteurs de parts	(6 195 913)	(7 326 639)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	11 484 440	33 174 976
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(667 332)	(1 089 696)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	275	382
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 333 451	1 963 778
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	666 394 \$	874 464 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	6 979 834 \$	6 876 770 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements (non audité)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (95,10 %)			
Obligations de sociétés (90,80 %)			
407 International Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2041-11-15	2 319 000	2 552 528 \$	2 199 054 \$
407 International Inc., remb. par ant., 3,83 %, 2046-05-11	566 000	518 461	486 630
407 International Inc., série 23A1, remb. par ant., 4,86 %, 2053-07-31	612 000	611 229	611 783
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25%, 2082-01-18	1 149 000	1 147 092	1 040 570
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	2 062 000	1 930 317	1 892 828
Allied Properties REIT, série D, remb. par ant., 3,39 %, 2029-08-15	689 000	670 502	595 380
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,12 %, 2026-04-07	33 000	32 406	32 593
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,48 %, 2030-11-30	482 000	482 000	416 469
AltaGas Ltd., remb. par ant., 5,16 %, 2044-01-13	623 000	613 667	580 409
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,50 %, 2044-08-15	672 000	701 297	572 654
AltaGas Ltd., remb. par ant., 4,99 %, 2047-10-04	400 000	363 768	361 228
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	1 948 000	1 944 722	1 718 599
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,99 %, 2042-06-30	1 162 000	1 230 368	1 043 327
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,72 %, 2046-12-03	10 000	8 506	8 493
Banque de Montréal, remb. par ant., 1,55 %, 2026-05-28	782 000	703 167	740 547
Banque de Montréal, remb. par ant., 3,65 %, 2027-04-01	1 000 000	974 810	977 411
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,31 %, 2027-06-01	3 998 000	3 939 101	3 971 326
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	6 468 000	6 411 805	6 497 207
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,54 %, 2028-12-18	915 000	917 763	913 329
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	838 000	838 000	879 219
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 4,98 %, 2034-07-03	1 334 000	1 334 000	1 329 998
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	146 000	146 000	148 353
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2026-05-08	3 050 000	3 099 478	3 091 819
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 2027-03-08	213 000	212 715	204 537
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,68 %, 2029-02-01	1 561 000	1 560 469	1 566 402
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	1 846 000	1 845 889	1 799 288
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	285 000	285 000	287 055
Bell Canada, série EZ, remb. par ant., 7,00 %, 2027-09-24	1 670 000	1 856 482	1 772 306
Bell Canada, remb. par ant., 2,90 %, 2029-09-10	354 000	323 701	325 691
Bell Canada, remb. par ant., 3,00 %, 2031-03-17	3 144 000	2 798 652	2 825 654
Bell Canada, remb. par ant., 7,30 %, 2032-02-23	140 000	163 593	157 945
Bell Canada, 5,15 %, 2034-08-24	1 853 000	1 846 440	1 857 041
Bell Canada, série M-17, remb. par ant., 6,10 %, 2035-03-16	653 000	771 919	698 513
Bell Canada, remb. par ant., 4,75 %, 2044-09-29	1 172 000	1 196 371	1 068 348
Bell Canada, remb. par ant., 4,35 %, 2045-12-18	473 000	485 625	405 204
Bell Canada, remb. par ant., 4,45 %, 2047-02-27	2 050 000	1 829 893	1 781 896

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Bell Canada, remb. par ant., 3,50 %, 2050-09-30	603 000	429 729	440 098
Bridging North America G.P., série B, à fonds amort., 4,34 %, 2053-08-31	552 000	571 458	466 882
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,63 %, 2027-01-15	54 000	52 100	52 730
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,33 %, 2050-08-13	197 000	196 852	139 938
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, série B, remb. par ant., 6,40 %, 2028-12-11	100 000	128 924	107 758
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,70 %, 2026-07-15	557 000	512 854	527 487
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,25 %, 2027-01-07	1 873 000	1 868 954	1 770 794
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,90 %, 2027-04-02	269 000	268 833	269 363
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 4,95 %, 2027-06-29	2 783 000	2 802 014	2 812 261
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	510 000	509 220	517 161
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,50 %, 2028-01-14	1 485 000	1 484 243	1 528 388
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 1,96 %, 2031-04-21	2 450 000	2 446 949	2 323 755
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	658 000	658 000	646 007
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	902 000	901 919	912 621
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,30 %, 2034-01-16	1 363 000	1 363 955	1 379 063
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,90 %, 2034-06-12	1 803 000	1 800 314	1 793 159
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	686 000	684 039	692 652
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 6,99 %, 2084-07-28	624 000	624 000	624 110
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remb. par ant., 3,60 %, 2047-08-01	1 011 000	974 118	829 720
Banque Canadienne de l'Ouest, remb. par ant., 1,93 %, 2026-04-16	1 029 000	1 007 384	981 748
Banque Canadienne de l'Ouest, 4,57 %, 2028-07-11	693 000	693 000	693 000
Capital City Link G.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,39 %, 2046-03-31	2 274 592	2 296 946	2 082 609
Cenovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	2 919 000	2 873 356	2 814 042
Résidence pour retraités Chartwell, 6,00 %, 2026-12-08	643 000	642 541	649 845
CHIP Mortgage Trust, 1,74 %, 2045-12-15	1 250 000	1 250 000	1 192 469
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	151 000	153 514	148 402
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	980 000	908 954	925 552

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série N, remb. par ant., 2,98 %, 2030-03-04	56 000	56 000	50 879
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,03 %, 2031-02-28	711 000	710 972	714 621
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série R, remb. par ant., 6,00 %, 2032-06-24	1 826 000	1 828 382	1 926 913
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,40 %, 2033-03-01	100 000	102 407	101 298
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,70 %, 2034-02-28	1 023 000	1 023 201	1 052 039
Clover L.P., série 1A, à fonds amort., 4,22 %, 2034-03-31	1 605 748	1 605 748	1 539 168
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,01 %, 2026-09-28	429 000	429 129	440 861
Coast Capital Savings Federal Credit Union, taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2030-10-29	480 000	480 000	471 298
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série E, 5,40 %, 2036-09-30	591 000	591 000	607 871
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série F, 5,54 %, 2039-06-30	1 088 000	1 087 956	1 129 132
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série J, à fonds amort., 5,86 %, 2049-03-30	908 000	908 000	970 628
Coastal Gaslink Pipeline L.P., série K, à fonds amort., 5,86 %, 2049-06-30	851 000	851 000	905 347
Comber Wind L.P., à fonds amort., remb. par ant., 5,13 %, 2030-11-15	1 804 294	1 818 993	1 777 211
Connect 6ix G.P., à fonds amort., 6,11 %, 2046-11-30	782 000	782 778	853 427
Connect 6ix G.P., à fonds amort., 6,21 %, 2060-11-30	562 000	562 408	622 251
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	1 889 000	1 832 233	1 697 998
Fonds de placement immobilier Crombie, série F, remb. par ant., 3,68 %, 2026-08-26	1 608 000	1 605 602	1 567 985
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 279 000	1 269 947	1 245 614
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	377 000	377 000	348 379
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	785 000	785 000	792 730
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,14 %, 2030-03-29	652 000	651 967	653 692
CT REIT, série F, remb. par ant., 3,87 %, 2027-12-07	1 245 000	1 244 950	1 203 413
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	970 000	970 000	891 458
CT REIT, série G, remb. par ant., 2,37 %, 2031-01-06	647 000	647 000	546 065
CU Inc., 4,54 %, 2041-10-24	3 905 000	4 332 671	3 747 871
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 5,11 %, 2029-02-12	418 000	418 000	420 371
Eagle Credit Card Trust, série A, 5,13 %, 2028-06-17	369 000	369 000	376 704
Eagle Credit Card Trust, série A, 4,92 %, 2029-06-17	497 000	497 000	503 717
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,01 %, 2049-02-09	1 000 000	708 000	724 070
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2050-04-01	316 000	305 793	257 885
Enbridge Inc., remb. par ant., 2,99 %, 2029-10-03	1 224 000	1 192 057	1 131 491
Enbridge Inc., remb. par ant., 7,20 %, 2032-06-18	1 774 000	2 262 644	1 957 627
Enbridge Inc., remb. par ant., 6,10 %, 2032-11-09	956 000	981 395	1 025 092

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,10 %, 2033-09-21	2 203 000	1 938 097	1 896 560
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,57 %, 2035-11-14	129 000	149 711	131 385
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,75 %, 2039-09-02	253 000	256 254	259 580
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,12 %, 2040-09-28	590 000	555 573	567 436
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,57 %, 2044-03-11	1 865 000	1 791 675	1 659 947
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,87 %, 2044-11-21	400 000	367 352	368 721
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,33 %, 2049-02-22	284 000	296 054	241 201
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,20 %, 2051-05-12	613 000	612 792	505 291
ENMAX Corp., série 7, remb. par ant., 3,88 %, 2029-10-18	1 377 000	1 366 780	1 304 803
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 3,95 %, 2048-11-26	617 000	587 852	536 351
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,41 %, 2027-05-19	2 497 000	2 492 715	2 486 555
Fédération des caisses Desjardins du Québec, remb. par ant., 5,47 %, 2028-11-17	1 582 000	1 582 000	1 635 687
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 1,99 %, 2031-05-28	1 654 000	1 654 000	1 566 121
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	2 281 000	2 281 000	2 287 175
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-05-15	2 164 000	2 164 000	2 187 512
First Capital REIT, série S, remb. par ant., 4,32 %, 2025-07-31	30 000	29 376	29 719
First Capital REIT, série T, remb. par ant., 3,60 %, 2026-05-06	155 000	146 312	151 051
First Capital REIT, série V, remb. par ant., 3,46 %, 2027-01-22	819 000	819 000	788 874
First Nations ETF L.P., série 1A, à fonds amort., 4,14 %, 2041-12-31	1 592 280	1 590 529	1 451 895
Crédit Ford du Canada Limitée, 7,00 %, 2026-02-10	1 548 000	1 547 830	1 590 518
Crédit Ford du Canada Limitée, 5,58 %, 2027-02-22	703 000	703 000	711 459
FortisAlberta Inc., remb. par ant., 4,11 %, 2044-09-29	1 187 000	1 189 755	1 068 391
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,67 %, 2046-04-09	953 000	824 492	801 704
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,85 %, 2048-12-07	1 195 000	1 049 533	1 027 406
General Motors Financial of Canada Ltd., remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	933 000	931 582	943 782
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 2,85 %, 2027-07-14	925 000	878 001	877 150
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 3,60 %, 2029-09-17	1 561 000	1 560 039	1 477 337
GMF Canada Leasing Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,83 %, 2029-08-20	467 000	467 000	466 406
Grand Renewable Solar L.P., série 1A, à fonds amort., remb. par ant., 3,93 %, 2035-01-31	791 364	791 364	740 561
Great-West Lifeco Inc., remb. par ant., 6,67 %, 2033-03-21	1 992 000	2 247 431	2 249 833
Great-West Lifeco Inc., 6,00 %, 2039-11-16	1 104 000	1 387 154	1 223 529
Great-West Lifeco Inc., remb. par ant., 2,98 %, 2050-07-08	163 000	162 313	117 794
Fonds de placement immobilier H&R, série S, remb. par ant., 2,63 %, 2027-02-19	814 000	814 000	762 889
Collectif Santé Montréal S.E.C., à fonds amort., 6,72 %, 2049-09-30	2 719 697	3 525 282	3 048 921

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership, série A, à fonds amort., remb. par ant., 5,44 %, 2045-01-31	673 902	772 736	679 138
Hydro One Inc., 4,39 %, 2041-09-26	950 000	1 072 895	897 109
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,59 %, 2043-10-09	1 504 000	1 931 001	1 452 298
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,17 %, 2044-06-06	2 460 000	2 542 168	2 243 378
Hyundai Capital Canada Inc., série A, remb. par ant., 2,01 %, 2026-05-12	658 000	658 000	625 678
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 3,07 %, 2031-09-24	1 319 000	1 271 602	1 268 205
iA Financial Corp. Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	993 000	993 000	1 019 896
Société financière IGM Inc., remb. par ant., 3,44 %, 2027-01-26	200 000	192 916	194 601
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	1 636 000	1 636 000	1 403 664
Integrated Team Solutions PCH Partnership, à fonds amort., remb. par ant., 4,88 %, 2046-05-31	196 680	236 036	187 800
Integrated Team Solutions SJHC Partnership, à fonds amort., 5,95 %, 2042-11-30	205 481	273 896	214 460
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,23 %, 2027-06-01	2 194 000	2 194 000	2 146 021
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	76 000	75 994	77 636
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	515 000	515 000	523 487
Inter Pipeline Ltd., série 12, remb. par ant., 3,98 %, 2031-11-25	766 000	766 000	692 088
Inter Pipeline Ltd., série 14, remb. par ant., 5,85 %, 2032-05-18	15 000	15 095	15 124
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 6,38 %, 2033-02-17	671 000	670 933	696 441
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,64 %, 2044-05-30	953 000	974 147	788 170
Inter Pipeline Ltd., série 13, remb. par ant., 5,09 %, 2051-11-27	802 000	766 833	690 351
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	805 000	805 000	797 485
Kingston Solar L.P., série 1A, à fonds amort., 3,57 %, 2035-07-31	813 125	813 125	742 036
Banque Laurentienne du Canada, 4,60 %, 2025-09-02	570 000	562 567	566 308
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	1 791 000	1 786 336	1 710 949
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	1 000 000	1 068 460	1 068 100
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,15 %, 2035-01-29	1 849 000	2 201 148	1 983 501
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,90 %, 2036-01-18	208 000	264 793	220 538
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,45 %, 2039-03-01	150 000	167 974	167 796
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,34 %, 2052-09-13	804 000	804 363	825 920
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	1 816 000	1 816 000	1 851 375
Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, remb. par ant., 3,38 %, 2081-06-19	949 000	684 437	794 155
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	759 000	759 000	767 561
MCAP Commercial L.P., 3,74 %, 2025-08-25	716 000	716 000	699 058
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 403 000	1 403 000	1 303 197
Metro Inc., remb. par ant., 4,27 %, 2047-12-04	729 000	707 174	642 569

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Metro Inc., remb. par ant., 3,41 %, 2050-02-28	613 000	613 000	463 850
Banque Nationale du Canada, 4,97 %, 2026-12-07	978 000	978 012	986 398
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,98 %, 2027-03-18	2 317 000	2 317 013	2 322 427
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	3 843 000	3 837 346	3 931 050
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-02-15	1 833 000	1 832 963	1 852 575
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	906 000	906 000	922 771
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série H, remb. par ant., 4,15 %, 2033-06-01	24 000	22 684	22 931
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., remb. par ant., 4,85 %, 2034-06-01	559 000	558 614	558 832
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série G, remb. par ant., 4,75 %, 2037-06-01	25 000	24 382	24 471
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série D, remb. par ant., 3,70 %, 2043-02-23	900 000	729 828	753 725
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., remb. par ant., 4,05 %, 2044-07-22	1 331 000	1 320 267	1 164 186
Northern Courier Pipeline L.P., à fonds amort., 3,37 %, 2042-06-30	1 382 250	1 382 250	1 217 326
Northwestern Hydro Acquisition Co. II L.P., série 1, 3,88 %, 2036-12-31	1 793 000	1 793 000	1 541 281
Nova Scotia Power Inc., série F, 8,85 %, 2025-05-19	145 000	176 518	149 075
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,95 %, 2032-11-15	860 000	859 751	856 371
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,15 %, 2042-03-06	1 395 000	1 347 237	1 207 540
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,50 %, 2043-07-20	400 000	360 372	361 275
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 3,57 %, 2049-04-05	94 000	71 227	71 894
Original Wempi Inc., 7,79 %, 2027-10-04	1 266 000	1 266 000	1 346 961
Parkland Corp., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	575 000	575 000	555 474
Pembina Pipeline Corp., série 15, remb. par ant., 3,31 %, 2030-02-01	239 000	223 877	222 243
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 3,53 %, 2031-12-10	362 000	361 938	329 272
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,02 %, 2032-01-12	626 000	625 712	625 182
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,22 %, 2033-06-28	851 000	850 634	851 437
Pembina Pipeline Corp., série 4, remb. par ant., 4,81 %, 2044-03-25	3 168 000	3 126 883	2 866 363
Pembina Pipeline Corp., série 11, remb. par ant., 4,75 %, 2048-03-26	358 000	393 152	317 850
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,54 %, 2049-04-03	190 000	191 431	163 183
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,67 %, 2050-05-28	686 000	696 325	599 156
Pembina Pipeline Corp., taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	545 000	545 000	489 667
Plenary Health Bridgepoint L.P., à fonds amort., remb. par ant., 7,25 %, 2042-08-31	167 685	191 144	195 179
Plenary Properties LTAP L.P., à fonds amort., remb. par ant., 6,29 %, 2044-01-31	162 863	219 067	177 362
Power Corporation du Canada, remb. par ant., 4,81 %, 2047-01-31	910 000	900 355	894 039

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Corporation financière Power, 6,90 %, 2033-03-11	384 000	521 971	430 830
Reliance L.P., remb. par ant., 3,75 %, 2026-03-15	921 000	918 016	904 499
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	570 000	569 897	531 842
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	890 000	889 315	816 116
Reliance L.P., remb. par ant., 5,25 %, 2031-05-15	613 000	612 963	617 802
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,61 %, 2027-10-06	711 000	710 943	722 629
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 343 000	1 193 938	1 223 035
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,96 %, 2029-10-01	830 000	829 659	857 900
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,47 %, 2030-03-01	314 000	313 987	316 871
Fonds de placement immobilier RioCan, série MAR, remb. par ant., 5,47 %, 2030-03-01	232 000	233 274	234 103
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,46 %, 2031-03-01	1 175 000	1 174 683	1 181 807
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	2 000 000	1 906 800	1 947 006
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,75 %, 2029-04-15	298 000	284 560	285 578
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,25 %, 2029-05-01	730 000	707 188	683 597
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2032-04-15	1 798 000	1 798 311	1 709 656
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,90 %, 2033-09-21	1 271 000	1 267 770	1 342 547
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,68 %, 2039-11-04	1 025 000	1 359 026	1 142 656
Rogers Communications Inc., 6,11 %, 2040-08-25	1 584 000	1 927 045	1 675 217
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,56 %, 2041-03-22	178 000	235 697	196 845
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,25 %, 2052-04-15	906 000	878 205	873 172
Rogers Communications Inc., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	2 674 000	2 672 354	2 590 572
Banque Royale du Canada, 5,24 %, 2026-11-02	1 826 000	1 843 146	1 852 346
Banque Royale du Canada, 2,33 %, 2027-01-28	303 000	308 776	287 140
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	8 060 000	7 925 406	8 101 994
Banque Royale du Canada, 5,23 %, 2030-06-24	2 222 000	2 255 098	2 300 023
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,14 %, 2031-11-03	100 000	93 962	94 041
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	1 309 000	1 303 713	1 244 063
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	1 447 000	1 447 000	1 304 124
Scotiabank Capital Trust, série 06-1, taux variable, remb. par ant., 5,65 %, 2056-12-31	170 000	208 267	179 200
SEC L.P. and Arci Ltd., à fonds amort., remb. par ant., 5,19 %, 2033-08-29	1 481 537	1 502 588	1 411 863
SGTP Highway Bypass L.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,11 %, 2045-01-31	2 134 776	2 134 776	1 926 581
Shaw Communications Inc., remb. par ant., 3,30 %, 2029-12-10	474 000	417 675	441 118
Shaw Communications Inc., remb. par ant., 6,75 %, 2039-11-09	1 360 000	1 792 135	1 524 516
Shaw Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2049-12-09	92 000	91 521	76 154
Sienna Senior Living Inc., série A, remb. par ant., 3,11 %, 2024-11-04	1 351 000	1 351 000	1 339 006
Sienna Senior Living Inc., série B, remb. par ant., 3,45 %, 2026-02-27	610 000	609 927	590 924

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	504 000	503 768	472 333
SmartCentres REIT, série X, remb. par ant., 1,74 %, 2025-12-16	1 838 000	1 838 000	1 751 209
SmartCentres REIT, série P, remb. par ant., 3,44 %, 2026-08-28	1 011 000	1 007 628	978 613
SmartCentres REIT, série V, remb. par ant., 3,19 %, 2027-06-11	635 000	623 325	602 837
SmartCentres REIT, série S, remb. par ant., 3,83 %, 2027-12-21	777 000	762 725	745 287
SmartCentres REIT, série U, remb. par ant., 3,53 %, 2029-12-20	1 268 000	1 145 130	1 164 469
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., remb. par ant., 6,63 %, 2044-06-30	2 091 257	2 687 242	2 328 201
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,10 %, 2045-10-31	720 242	797 041	644 785
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,46 %, 2031-11-18	1 500 000	1 361 130	1 425 673
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,58 %, 2032-05-10	1 388 000	1 364 916	1 310 760
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	2 932 000	2 858 611	2 711 753
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,78 %, 2034-08-10	1 505 000	1 504 639	1 506 867
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,12 %, 2036-05-15	1 193 000	1 193 000	1 204 314
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,40 %, 2042-05-29	1 323 000	1 498 606	1 352 246
Suncor Énergie Inc., remb. par ant., 5,39 %, 2037-03-26	945 000	1 006 942	952 533
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	1 147 000	1 147 000	1 081 048
TELUS Communications Inc., remb. par ant., 8,80 %, 2025-09-22	888 000	1 166 986	922 415
TELUS Corp., série CAA, remb. par ant., 3,15 %, 2030-02-19	1 445 000	1 284 536	1 332 003
TELUS Corp., remb. par ant., 5,10 %, 2034-02-15	1 003 000	999 429	1 002 767
TELUS Corp., remb. par ant., 5,15 %, 2043-11-26	2 795 000	2 944 530	2 659 134
TELUS Corp., série CP, remb. par ant., 4,85 %, 2044-04-05	1 540 000	1 629 096	1 411 264
TELUS Corp., remb. par ant., 4,40 %, 2046-01-29	311 000	299 760	266 548
TELUS Corp., série CW, remb. par ant., 4,70 %, 2048-03-06	1 087 000	1 029 536	968 344
TELUS Corp., série CAE, remb. par ant., 4,10 %, 2051-04-05	89 000	88 528	71 506
Teranet Holdings L.P., série 20, remb. par ant., 3,54 %, 2025-06-11	1 073 000	1 073 000	1 055 716
Teranet Holdings L.P., remb. par ant., 6,10 %, 2041-06-17	614 000	657 747	614 505
La Banque Toronto-Dominion, 5,42 %, 2026-07-10	487 000	495 197	493 963
La Banque Toronto-Dominion, 2,26 %, 2027-01-07	4 903 000	4 538 480	4 640 923
La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 2027-06-01	4 296 000	4 208 730	4 257 222
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	803 000	814 694	822 936
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-08-01	4 092 000	4 079 646	4 110 878
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,06 %, 2032-01-26	2 711 000	2 554 639	2 592 342
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 5,18 %, 2034-04-09	1 249 000	1 249 000	1 259 205
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	584 000	584 000	594 584
TransCanada PipeLines Ltd., 5,65 %, 2029-06-20	680 000	830 640	695 815
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 6,50 %, 2030-12-09	653 000	848 097	688 262
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 2,97 %, 2031-06-09	644 000	565 825	584 358

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,33 %, 2032-05-12	939 000	938 968	963 274
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,55 %, 2041-11-15	3 346 000	3 408 078	3 019 245
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2046-06-06	100 000	106 240	86 352
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,18 %, 2048-07-03	750 000	600 660	626 911
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,34 %, 2049-10-15	2 144 000	2 052 208	1 830 967
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,92 %, 2052-05-12	200 000	200 075	214 040
Union Gas Ltd., remb. par ant., 4,88 %, 2041-06-21	1 474 000	1 466 713	1 458 070
Ventas Canada Finance Ltd., série H, remb. par ant., 3,30 %, 2031-12-01	1 562 000	1 554 363	1 389 176
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 309 000	1 304 140	1 254 744
		317 078 434	304 674 579
Obligations municipales (1,90 %)			
Access Justice Durham Ltd., série A, 5,02 %, 2039-08-31	804 076	952 999	802 317
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	641 402	794 812	689 734
Aéroports de Montréal, série I, remb. par ant., 5,47 %, 2040-04-16	2 003 000	2 268 553	2 140 450
Aéroports de Montréal, série K, remb. par ant., 3,92 %, 2042-09-26	250 000	228 920	222 896
Aéroports de Montréal, série N, remb. par ant., 3,36 %, 2047-04-24	200 000	166 134	160 473
Aéroports de Montréal, série R, remb. par ant., 3,03 %, 2050-04-21	269 000	269 000	199 814
Calgary Airport Authority, série B, remb. par ant., 3,34 %, 2038-10-07	16 000	13 394	13 496
Ville de Toronto, 4,90 %, 2054-05-15	910 000	904 759	955 645
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	177 832	213 628	187 545
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 02-3, 6,98 %, 2032-10-15	59 000	68 149	68 071
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 02-3, 6,98 %, 2032-10-15	151 053	158 262	159 882
Vancouver Airport Authority, série G, remb. par ant., 3,66 %, 2048-11-23	400 000	422 180	339 267
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 5,21 %, 2040-09-28	309 895	339 602	304 949
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 6,10 %, 2040-11-20	120 509	121 462	125 403
		6 921 854	6 369 942
Titres adossés à des actifs (1,00 %)			
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 23-1, taux variable, remb. par ant., 4,99 %, 2029-10-15	1 123 764	1 123 764	1 123 460
CNH Capital Canada Receivables Trust, cat. A2, série 24-1, remb. par ant., 5,06 %, 2031-08-15	855 000	855 000	858 884
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 24-A, remb. par ant., 4,97 %, 2030-03-15	678 000	678 000	684 659
MBARC Credit Canada Inc., cat. A3, série 24-A, remb. par ant., 5,13 %, 2030-01-15	682 000	682 000	683 863
		3 338 764	3 350 866
Obligations provinciales (0,50 %)			
Province d'Ontario, 1,35 %, 2030-12-02	63 000	53 339	53 915
Province d'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	1 267 000	1 248 099	1 263 053

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Province d'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	300 000	269 676	271 677
Province d'Ontario, 4,15%, 2054-12-02	94 000	91 445	91 292
		1 662 559	1 679 937
Obligations convertibles (0,46 %)			
Enbridge Inc., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 8,75 %, 2084-01-15	636 000	636 399	711 604
Keyera Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	836 000	836 000	837 224
		1 472 399	1 548 828
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,26 %)			
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,79 %, 2029-01-22	471 000	471 000	481 578
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	176 736	176 663	171 179
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	221 048	221 045	213 167
		868 708	865 924
Obligations gouvernementales (0,18 %)			
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2031-06-01	270 000	239 495	237 282
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	401 000	358 593	351 394
		598 088	588 676
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS		331 940 806	319 078 752
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (3,61 %)			
Obligations de sociétés (3,61 %)			
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 1,98 %, 2027-09-15	940 000	939 962	886 856
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2028-03-16	2 171 000	2 136 373	2 115 225
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	2 075 000	2 075 000	1 935 124
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2027-11-30	1 201 000	1 201 000	1 143 876
Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	1 737 000	1 737 000	1 586 273
Manulife Finance Delaware L.P., taux variable, remb. par ant., 5,06 %, 2041-12-15	2 356 000	2 126 182	2 318 588
Morgan Stanley, taux variable, remb. par ant., 1,78 %, 2027-08-04	1 109 000	1 109 000	1 044 247
Wells Fargo & Co., 2,49 %, 2027-02-18	156 000	156 000	147 902
Wells Fargo & Co., taux variable, remb. par ant., 5,08 %, 2028-04-26	929 000	929 000	939 233
		12 409 517	12 117 324
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		12 409 517	12 117 324

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX (0,53 %)			
Obligations de sociétés (0,53 %)			
National Australia Bank Ltd., taux variable, remb. par ant., 3,52 %, 2030-06-12	1 817 000	1 894 835	1 785 566
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE MONDIAUX		1 894 835	1 785 566
Coûts de transaction		(37)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,24 %)		346 245 121 \$	332 981 642 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,20 %)			666 394
Dépôts de couverture (0,00 %)			1 629
Autres actifs, moins les passifs (0,56 %)			1 883 232
ACTIF NET (100,00 %)			335 532 897 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers (non audité)

30 juin 2024

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Actif obligations de sociétés (auparavant, FNB Horizons Actif obligations de sociétés) (« HAB » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 juillet 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HAB. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 9 août 2024.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les états du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans les états de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés aux états du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans les états du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans les états du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres aux états du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans les états du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de la période. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » aux états du résultat global.

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée aux états du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans les états de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans les états du résultat global.

j) Modifications de méthodes comptables

En date du 1^{er} janvier 2023, le FNB a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a revu les méthodes comptables et a mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le FNB n'avait pas d'exposition nette importante aux devises en raison de ses stratégies de couverture.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
30 juin 2024	2 767	56 371	64 308	212 924	–	336 370
31 décembre 2023	3 213	46 192	77 805	198 807	–	326 017

Au 30 juin 2024, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 100,2 % (100,4 % au 31 décembre 2023). Au 30 juin 2024, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 19 522 921 \$ (18 680 711 \$ au 31 décembre 2023). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	30 juin 2024	31 décembre 2023
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	2 968 823 \$	2 865 517 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
AAA	2,3 %	3,1 %
AA	0,8 %	0,6 %
A	40,9 %	41,9 %
BBB	52,2 %	50,7 %
BB	4,0 %	4,2 %
Total	100,2 %	100,5 %

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 30 juin 2024, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 5,6 % (5,3 % au 31 décembre 2023) de son actif net.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur en date du 30 juin 2024 et du 31 décembre 2023 :

	30 juin 2024			31 décembre 2023		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	332 115 718	–	–	321 582 734	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	865 924	–	–	546 541	–
Contrats de change à terme	–	–	–	–	10 780	–
Total des actifs financiers	–	332 981 642	–	–	322 140 055	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	–	332 981 642	–	–	322 140 055	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période ou de l'exercice présenté. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour la période close le 30 juin 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de la période est indiqué dans les états du résultat global du FNB.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
30 juin 2024	11 262 599 \$	11 828 600 \$
31 décembre 2023	40 537 680 \$	43 047 654 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les périodes closes les	30 juin 2024	Pourcentage du revenu brut	30 juin 2023	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	13 850 \$		16 124 \$	
Retenues fiscales	(117)	0,84 %	(12)	0,07 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(5 489)	39,63 %	(6 440)	39,94 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	8 244 \$	59,53 %	9 672 \$	59,99 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans les états de l'évolution de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Veillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2024	32 687 524	2 977 415	(1 700 000)	33 964 939	33 454 398
2023	34 407 590	8 952 358	(4 275 000)	39 084 948	36 724 174

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Autres charges

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble de ses charges d'exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
30 juin 2024	13 \$	néant \$	néant \$
30 juin 2023	248 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 figurent aux états de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB pourrait détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s'y limiter, les contrats à terme sur titres à revenu fixe et sur devises à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
30 juin 2024	1 629 \$
31 décembre 2023	1 592 \$

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2023, le FNB disposait de pertes en capital nettes ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital nettes	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
8 945 004 \$	–	–

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Le tableau ci-après présente les instruments financiers pouvant être admissibles à une telle compensation, si une telle situation se produisait au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. La colonne intitulée « Incidence nette » indique l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si tous les montants étaient compensés. Au 30 juin 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2023	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés	10 780	–	10 780	–	–	10 780
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–

15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2024

FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

—
GLOBAL X INVESTMENTS CANADA INC.
55, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 800 |
TORONTO, ON M5J 2H7

—
1-866-641-5739 OU
416-933-5745
INFO@GLOBALX.CA

GLOBAL X
par Mirae Asset